



**Contribution des acteurs du réseau ALI
aux diagnostics territoriaux à 360°**

Sommaire

| | |
|---|----|
| En préambule | 3 |
| 1/ Qu'est-ce qu'un « diagnostic territorial à 360° du sans abris au mal logement »? | 3 |
| 2/ Pourquoi des contributions écrites du réseau ALI aux diagnostics territoriaux ?..... | 4 |
| I – Les étapes pour construire une contribution « ALI » aux diagnostics territoriaux..... | 5 |
| II – La séance de travail collective : production du contenu de la contribution..... | 7 |
| III – Proposition de maquette de la contribution ALI..... | 10 |
| 1/ Exposé des motifs de la contribution (modèle à adapter) | 11 |
| 2/ Les constats et les propositions..... | 12 |
| 3 / Présentation des structures signataires | 13 |

En préambule

1/ Qu'est-ce qu'un « diagnostic territorial à 360° du sans abrisisme au mal logement »?

A la suite de la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de décembre 2012, l'Etat a décidé de réaliser des diagnostics territoriaux sur les situations d'absence de logement et de mal logement, prenant en compte toute la gamme des situations de mal logement et toute la gamme de réponses possibles.

Ces diagnostics territoriaux dits « à 360° » sont une réponse aux réseaux associatifs, qui dénoncent depuis longtemps les effets de la séparation traditionnelle des dispositifs de l'hébergement et du logement. Les acteurs ne se connaissent pas ou mal, ne partagent pas leurs diagnostics et leurs évaluations..., ce qui a des conséquences sur la fluidité des parcours des publics en difficulté de logement : difficultés d'accès vers le logement, ruptures de suivi dues au manque de coordination, modalités d'accompagnement peu adaptées aux besoins...

Ces diagnostics sont réalisés au niveau de chaque département, suivant une méthode nationale. Ils sont organisés autour de quelques principes forts :

- ils sont fondés sur une analyse quantitative et qualitative des besoins des publics et développent une approche par « situations de vie » et par « parcours » ;
- ils cherchent à mettre à jour des « publics invisibles » et des situations mal prises en compte par les dispositifs ;
- ils sollicitent la coopération de l'ensemble des acteurs intervenant dans l'accueil et l'accompagnement des publics précaires sans logement et mal logés ;
- ils sont les documents supports pour le futur Plan Départemental d'aide à l'Hébergement et au Logement des Personnes Défavorisées (PDAHLPD).

L'instruction n°DGCS/SD1/DHUP/DIHAL/2014/227 du 18 août 2014 relative à l'élaboration des diagnostics partagés à 360° demande **la généralisation à tous les départements de France de la démarche de diagnostic**, expérimentée dans une douzaine de sites depuis un an.

Tous les départements de France devront disposer, **à la fin du premier semestre 2015**, d'un diagnostic partagé, construit dans une démarche partenariale, et qui sera élaboré en s'inspirant d'un cadre présenté dans un kit méthodologique¹.

Les DDCS sont les référents et pilotes de la démarche dans les départements.

¹ http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2014/08/cir_38652.pdf

2/ Pourquoi des contributions écrites du réseau ALI aux diagnostics territoriaux ?

Le réseau des Acteurs du Logement d'Insertion a soutenu cette initiative et souhaité contribuer activement à l'élaboration des diagnostics. En effet :

- les adhérents du réseau se situent sur l'ensemble des champs qui accueillent et accompagnent les personnes vulnérables en difficulté de logement et, à ce titre, sont des bons capteurs des problématiques et besoins de ces publics ;
- les besoins des publics accueillis par les adhérents du réseau ne sont pas toujours connus et reconnus à la hauteur des enjeux par les pouvoirs publics. Le diagnostic est une occasion de **donner à voir les publics accueillis dans le réseau et leurs besoins.**
- la contribution est aussi une occasion de valoriser les spécificités et l'identité des acteurs du logement d'insertion.

Le réseau se positionne donc pour une contribution active et collective, en proposant aux adhérents du réseau ALI d'un département de **rédiger collectivement une contribution qui donne à voir :**

- **les grands enjeux** que le réseau estime indispensable de prendre en compte dans le diagnostic, en ce qui concerne les situations des publics sans abri et mal logés ;
- des **propositions d'amélioration** de la politique locale sur ces enjeux

Le document suivant propose donc un **guide méthodologique pour produire une contribution « ALI »** au sein de son département d'intervention.

Attention :

La contribution doit s'inscrire dans le temps d'élaboration du diagnostic, temps qui n'est pas le même selon les départements. Soyez attentifs aux travaux lancés par les DDSCS, qui ont ou vont solliciter les partenaires dans ce cadre, pour vous assurer que la contribution sera prise en compte dans la rédaction du diagnostic.

I – Les étapes pour construire une contribution « ALI » aux diagnostics territoriaux

4 étapes pour élaborer une contribution

| | |
|---|---|
| 1 | Organiser le travail entre adhérents ALI |
| 2 | Animer une séance de travail entre adhérents |
| 3 | Produire une contribution et la valider |
| 4 | Envoyer la contribution / la présenter |

Etape 1 - Organisation du travail entre adhérents ALI localement

| Tâches | Référent |
|--|--|
| Sensibilisation à la démarche et recherche d'un volontaire pour la lancer sur le terrain | Fédérations nationales (<i>par le biais d'une information interne aux adhérents, d'une réunion régionale...</i>) |
| Mail d'invitation aux adhérents ALI avec proposition de date et lieu de réunion | Structure volontaire (à partir d'une liste de contacts fournie par les fédérations et union) |
| Préparation d'éléments de diagnostic : principales problématiques que l'on veut faire remonter et éléments d'objectivation du diagnostic | Toute structure participant à la contribution |

Etape 2 - Animation des échanges avec un objectif de production : diagnostic et propositions

- ☛ **Objectif de la réunion** : produire du diagnostic et des propositions pour un diagnostic territorial
- ☛ **Choix des personnes participant à la réunion de travail** : l'idéal est d'avoir un binôme travailleur social – responsable, mais cela n'est pas toujours possible. Il est donc important de s'entendre en amont et en aval pour s'assurer des messages que l'on souhaite faire passer.
- ☛ **Durée de la réunion** : minimum 2 heures

| Tâches | Référent |
|---|---|
| Prise de notes | Secrétaire de séance désigné en début de réunion |
| Echange en suivant le déroulé des questions du guide | Chaque structure alimente avec sa connaissance propre |
| Faire des propositions face aux constats de problématiques | |
| Décider d'un circuit d'écriture et de validation de la contribution | Membres du groupe de travail |

Etape 3 - Rédiger la contribution

- ☛ Le secrétaire de séance rédige une version V0 de la contribution, à partir des notes prises et du guide. Celle-ci est envoyée par mail à chacun des participants.
- ☛ Un « référent » est chargé de relancer les participants et obtenir leur validation.

Etape 4 - Envoi de la contribution et présentation

- ☛ Choix du type d'envoi : courrier / mail.
- ☛ Accord sur le courrier d'accompagnement
- ☛ Désignation d'un représentant ALI pour présenter la contribution lors de la restitution du diagnostic

II – La séance de travail collective : production du contenu de la contribution

Rappel : la contribution a deux grands objectifs :

- **mettre en évidence les problématiques des publics et leur évolution**, que les adhérents ALI jugent important de porter à connaissance dans le cadre des diagnostics territoriaux
- **faire des propositions d'amélioration du fonctionnement local** au nom des adhérents ALI

1. Proposition pour l'organisation de la séance (estimation d'une réunion de 2 heures)

- **présentation des participants** autour des éléments d'identité de la structure : objet de la structure, type de missions, nombre de salariés et bénévoles, nombre de personnes accueillies et accompagnées... (15 minutes maxi)
- **Echange sur les éléments de diagnostic** : les grandes situations problématiques / grands enjeux que chaque participant souhaite voir prendre en compte dans le diagnostic. (1 heure)
- **Définition de propositions** – en réponse aux enjeux spécifiques au réseau ALI (et éventuellement aux enjeux plus généraux de la politique du logement en faveur des défavorisés) (30 minutes)
- **Accord sur les modalités de finalisation** (échanges par mail, responsable du suivi...) (15 minutes)

2. Les questionnements pour animer les échanges et formuler des propositions

Pour entrer en résonance avec la démarche de diagnostic à 360°, le cœur du « diagnostic ALI » peut être présenté en trois points :

- a) Analyse de l'adéquation entre les dispositifs gérés par les ALI et les besoins des publics ;
- b) Les types de publics ou de situations les plus complexes ou les moins bien pris en charge sur le territoire ;
- c) Les besoins en accompagnement et le type de solution à renforcer ou construire

Pour chacun de ces points :

- Mettez l'accent sur les évolutions en cours, les enjeux qui se renforcent
- Faites le point sur ce qui fonctionne / ne fonctionne pas ou est mis en difficulté
- Illustrez et objectiviez les éléments forts du diagnostic de besoins (vous pouvez vous inspirer de la grille d'indicateurs présentée plus loin)

a) Analyse de l'adéquation des besoins des publics et des dispositifs

- Y a-t-il de nouveaux besoins que vous repérez parmi le public accueilli et accompagné dans vos structures ? Prennent-ils la forme d'un renforcement de certaines difficultés ou de nouvelles problématiques à prendre en compte ?
- Quels sont les impacts de ces nouveaux besoins sur les parcours des personnes (rupture de parcours résidentiels, de parcours d'insertion, difficulté de sortie...) ?
- Quels sont les impacts de ces nouveaux besoins sur vos structures (accueil de populations insuffisamment accompagnés ou pour lesquelles la structure est peu adaptée, problèmes de gestion, liste d'attente pour entrer...) ?

- Les dispositifs d'orientation (SIAO, commission de médiation, travailleurs sociaux...) ont-ils permis d'améliorer l'adéquation entre besoins et offre ?
- Les moyens de fonctionnement de vos structures sont-ils adaptés aux problématiques des publics ?

b) Les types de situations, parcours ou publics les plus complexes ou les moins bien pris en charge

- Quels sont les publics ou les problématiques publics – logement qui, à votre connaissance, ne trouvent pas ou peu de réponse dans l'environnement ?
- Y a-t-il des « nouveaux publics » ou « nouvelles problématiques » mal pris en charge qui émergent ou se renforcent sur le territoire ?
- Quelles sont les principales causes des ruptures de parcours (droits, âge, ressources, emploi, rupture de suivi social ou médical...) et dont la prise en charge est mal assurée ?

Pour chaque élément de constat, identifier des évolutions et l'ampleur du phénomène (même approximativement).

c) Les besoins en accompagnement :

- Quels sont les points de fragilité principaux des publics accueillis par vos structures et qui mettent en difficulté leur parcours logement ?
- Quels besoins d'adaptation des accompagnements proposés identifiez-vous (coordination de professionnels, évolution de pratiques, renforcement de moyens...), et sur quels champs (accès aux droits, santé, insertion...) ?
- Quels sont les types de compétences à mobiliser pour répondre à ces fragilités ?
- Quelles articulations entre acteurs de champs différents sont-elles à promouvoir et organiser davantage ?

3. Les propositions : que manque-t-il sur le territoire pour faire face à ces difficultés ?

Les propositions doivent répondre aux principaux enjeux identifiés. Il n'est pas nécessaire de faire des propositions pour tout, mais de faire apparaître ce qui est jugé le plus essentiel pour les signataires de la contribution, tout en restant assez opérationnel. *Par exemple, ne pas se contenter de dire qu'il faut renforcer des accompagnements, mais préciser sur quel champ, ou dans quel objectif...*

Les propositions peuvent concerner :

- des situations ou publics à mieux prendre en compte,
- des dispositifs à renforcer,
- des solutions adaptées à construire,
- des partenariats à créer,
- des bonnes pratiques à promouvoir,
- des rigidités à dépasser, des fonctionnements partenariaux à améliorer
- ...

Exemples d'éléments concrets pour illustrer les constats

| Construction du diagnostic « ALI » | Types d'indicateurs à rechercher |
|--|---|
| <p>1/ Adéquation des dispositifs d'accueil aux besoins des personnes</p> | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des publics et leur évolution (donner des éléments de comparaisons dans le temps, au moins sur un an) :</u> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de personnes au chômage - nombre de ménages en situation de surendettement (accompagnés et/ou logés) - nombre de ménages en situation d'impayés (accompagnés et/ou logés) - le niveau de revenus à l'entrée et l'évolution des revenus pendant le séjour (rupture, amélioration...) - nb de personnes de plus de 75 ans... • <u>L'impact sur les structures d'accueil et les parcours :</u> <ul style="list-style-type: none"> - nb ou % de personnes en attente ; - augmentation de X% de la liste d'attente - durée de séjour (et évolution) - taux de sortie (et évolution) - nb de ménages « prêts » au relogement toujours en attente (éventuellement donner des indications des délais d'attente). • <u>Qualité de l'orientation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - refus pour inadéquation des profils à l'objet de l'association - nb de demandes de réorientation et nb de réorientations obtenues <p><u>Donner à voir l'ampleur d'un phénomène même s'il n'est pas quantifié de manière précise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - qualifier l'évolution des niveaux de revenus des entrants par rapport aux présents ou l'évolution des revenus des ménages pendant leur accompagnement, (dégradation, stabilité, amélioration) - quelques jeunes mères logées de manière inadéquate en FTM - X incidents dans une structure les derniers mois |
| <p>2/ Types de publics ou de situations les plus complexes, peu ou pas pris en charge</p> | <ul style="list-style-type: none"> • <u>Profil des personnes :</u> <ul style="list-style-type: none"> - nb ou % personnes en situation de handicap / de dépendance dans une structure, dans un logement - nb ou % de personnes en errance dans les permanences - nb personnes logées dans des conditions indignes identifiées par un acteur... • <u>Objectiver même approximativement :</u> <ul style="list-style-type: none"> - environ X déboutés par mois qui sollicitent un hébergement... - plusieurs jeunes en rupture familiale issus du monde rural sans solution d'hébergement |
| <p>3/ Identifier les besoins en accompagnement</p> | <ul style="list-style-type: none"> - nb de mesures sollicitées (ASLL/AVDL/AEB/MASP/MAESF)/Nombre de mesures obtenues - nb de mesures financées et nombre de ménages réellement accompagnés - nb ou % personnes souffrant d'addiction / de troubles mentaux - 88% de résidents au chômage dans telle résidence sociale (pour illustrer le besoin d'articulation avec le secteur de l'insertion) <p>Illustrer par des exemples sur des besoins d'articulation entre professionnels / des bonnes pratiques</p> |

III – Proposition de maquette de la contribution ALI

Pour une question d'efficacité du message, il est important **de concentrer la contribution sur l'axe enjeux / propositions**, mais il est tout aussi nécessaire de prendre le temps de présenter le réseau (peu ou pas connu des acteurs locaux en général) et de donner sens à l'initiative de faire une contribution.

La présentation des structures signataires est également importante, pour donner à voir le réseau des adhérents ALI.

Structuration de la contribution :

| | |
|-------------------------------------|---|
| 1 - Exposé des motifs | Pourquoi une contribution du réseau ALI |
| 2 - Constats et propositions | - Identification d'une problématique – constats - éléments d'objectivation de ces problématiques - Propositions d'amélioration |
| 3 - Annexes | Présentation synthétique des structures signataires |

1/ Exposé des motifs de la contribution (modèle à adapter)

Pourquoi une contribution du réseau « Acteurs du Logement d'insertion » au diagnostic territorial du département X (donner le nom) ?

Le réseau « Acteurs du logement d'insertion » (ALI) réunit depuis 2011 la Fédération des PACT, la FAPIL et l'UNAFO. Ces trois organisations s'unissent dans une volonté partagée de faire connaître et consolider leurs champs d'activité.

Le cadre du diagnostic territorial nous apparaît une **opportunité forte pour faire valoir la spécificité et la richesse de notre réseau dans sa contribution à la politique en faveur du logement des défavorisés**. Les signataires de cette contribution ont participé aux ateliers organisés dans le cadre du diagnostic ; ils participent également à la plupart des instances de suivi et de gouvernance de la politique publique en faveur des mal logés. Ils travaillent également en partenariat avec de nombreux acteurs associatifs du territoire départemental et sont inscrits dans nombre de dispositifs publics.

Pour autant, malgré ces partenariats et échanges, nous sommes conscients **que le champ d'intervention et les spécificités des acteurs du réseau « ALI » ne sont pas toujours bien connus**.

Les associations du réseau mobilisent des solutions nombreuses pour répondre aux besoins des personnes précaires en difficultés de logement. Cette diversité de l'activité donne du poids au secteur, car c'est elle qui permet une réelle étendue d'action. **Mais la diversité rend aussi l'offre des acteurs du logement d'insertion plus difficile à appréhender**. C'est pourquoi nous souhaitons, dans le cadre des diagnostics à 360° **rendre compte de ce que nous faisons**, afin de positionner chacune des structures adhérentes comme un acteur à part entière de la politique publique locale d'aide à l'accès et au maintien dans le logement.

C'est pourquoi il nous semble important, dans le cadre des diagnostics à 360° :

- **de rendre compte de ce que nous faisons**, afin de nous positionner comme des acteurs à part entière de la politique locale d'aide à l'accès et au maintien dans le logement ;
- **de faire part des principales difficultés que nous rencontrons pour répondre aux besoins** des publics accueillis, aux objectifs que nous nous donnons et que nous donnent les financeurs locaux ;
- **de rendre compte de ce que nous percevons, de notre place, comme enjeux pour les publics** que nous accueillons et accompagnons.

Cette contribution s'appuie sur la conviction partagée qu'il est de notre intérêt de donner de la visibilité aux actions menées, par une prise de parole commune. Mais qu'il est aussi de l'intérêt des publics que nous accueillons et accompagnons d'être mis en lumière par une parole collective. Mettre en avant notre activité, c'est produire de la connaissance sur des publics qui rencontrent des difficultés de logement parfois peu visibles ou peu connues.

2/ Les constats et les propositions

Pour vous aider, créez un tableau à 3 entrées, qui permettra de synthétiser vos échanges, par exemple sous le modèle ci-dessous.

Nos spécificités dans les interventions et missions permettent de repérer des problématiques de mal logement, soit mal connues, soit avec peu de réponses à ce jour, et que nous pensons importantes à prendre en compte **dans le cadre du diagnostic, et, ensuite, dans la réflexion sur l'adaptation des réponses.**

Constats et propositions du réseau ALI

| Problématiques / enjeux | Constats (limites et points forts de la réponse existante) | Propositions d'évolution |
|-------------------------|--|--------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

3 / Présentation des structures signataires

- Remplir le tableau **Excel annexé de la présentation de l'offre ALI des signataires de la contribution**

Cet exercice permet de donner une consistance au réseau aux yeux des acteurs institutionnels.

- Donner à voir les missions remplies par les structures dans une présentation synthétique (*cf. modèle de tableau fait pour les Bouches-du-Rhône*).

Ce tableau complète la présentation de l'offre, en en proposant une cartographie synthétique et plus complète de l'ensemble des champs couverts par les structures signataires.

Modèle de présentation synthétique des signataires (Bouches-du-Rhône)

| Fédérations et unions | Associations adhérentes | Nb de salariés | Principales missions | Offre de logements |
|-----------------------|---|---|---|--|
| FN PACT | PACT des Bouches-du-Rhône | 72 salariés 3000 personnes suivies | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Production d'une offre de logements à loyers maîtrisés ❖ Adaptation de l'habitat aux besoins et aux usages ❖ Lutte contre l'habitat indécent et insalubre ❖ Mise en œuvre de dispositifs durables d'accès des plus démunis à un logement et accompagnement | <ul style="list-style-type: none"> • 354 logements en propriété • 237 logements en sous-location (+31 dans le Plan Hiver) • 162 mandats de gestion |
| FAPIL | AMPIL (Action Méditerranéenne pour l'Insertion sociale par le Logement) | 43 salariés 120 bénévoles | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Prévention des expulsions domiciliaire ❖ Production et gestion de logements d'insertion (et AIVS) ❖ Accompagnement de publics en grande précarité, et notamment des Chibanis, Roms, gens du voyage, sortants de prison... ❖ Accompagnement au relogement ❖ Eradication de l'habitat indigne | <ul style="list-style-type: none"> • 30 logements en résidence sociale • 55 logements en propre • 100 logements en Intermédiation locative • 1 Espace Solidaire d'Hébergement pour 15 familles |
| UNAFO | ADOMA | 141 salariés | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion patrimoniale de résidences sociales, foyers de travailleurs migrants, CADA, pensions de famille et logements d'urgence ❖ Accompagnement des résidents et des demandeurs d'asile ❖ Maîtrise d'ouvrage et gestion d'opérations immobilières à vocation sociale en partenariat avec les collectivités locales. | <ul style="list-style-type: none"> • 4804 logements en résidences sociales <ul style="list-style-type: none"> ○ 582 logements en FTM • 51 logements en Pensions de famille • 50 logements d'hébergement d'urgence • 264 places CADA et ATSA |
| | ALOTRA (Association pour le Logement des Travailleurs) | 72 salariés permanents 3400 personnes accompagnées | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion patrimoniale de résidences sociales, étudiantes et de tout établissement à vocation sociale ❖ Etude, création et reprise de structures à vocation identique ❖ Accompagnement des résidents ❖ Maîtrise d'ouvrage et gestion d'opérations immobilières à vocation sociale en partenariat avec les collectivités locales. | <ul style="list-style-type: none"> • 608 logements en résidences sociales • 103 logements en résidence para-hôtelière • 126 logements étudiants • 37 places en CADA • Deux immeubles représentant 12 logements. • 125 emplacements dans des 8 aires d'accueil de gens du voyage et 11 terrains familiaux |
| | Les petits frères des Pauvres | 17 salariés 310 bénévoles 332 personnes accompagnées 1 500 personnes accueillies | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Soutien et accompagnement relationnel de personnes isolées, en situation de pauvreté, de plus de 50 ans, quel que soit le lieu de vie ❖ Animations collectives à la campagne "Le Manier" ❖ Accompagnement par l'aide au logement (relogement...) | <ul style="list-style-type: none"> • 16 logements à vocation sociale dans le diffus • 16 logements en pension de famille • 3 logements en intermédiation locative |